

PROGRAMME

Assises Antilles-Guyane de L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

27 : 28
JUN 2018

MADIANA
Palais des
Congrès

MARTINIQUE



Un évènement



Co-organisé avec



et



En partenariat avec



www.anc-antilles-guyane.com

#ANCAntillesGuyane

@Reseau_EAU

EDITO



La question de l'assainissement est une urgence territoriale. En effet, seulement 40 % de la population est raccordée à un réseau d'assainissement collectif, ce qui représente environ 150 000 abonnés au service Assainissement & Eau Potable. Les 240 000 autres abonnés (Eau Potable) utilisent un système d'assainissement autonome (dit "non collectif") souvent défaillant, à cause d'une mauvaise conception ou d'un entretien insuffisant. Parfois même, les eaux usées sont rejetées dans le milieu naturel sans aucun traitement.

C'est pour remédier à ces insuffisances que l'Office De l'Eau Martinique, en lien avec le Comité de l'Eau et de la Biodiversité, s'est positionné pour la bonne atteinte des objectifs prioritaires fixés pour 2020. Ces derniers visent la mise à niveau de l'assainissement et la pérennisation de son fonctionnement en reconstituant notamment des capacités d'autofinancement plus solides des services d'eau potable et d'assainissement.

Parmi les mesures prévues, la modernisation et la rationalisation des équipements d'assainissement ; l'augmentation du taux de raccordement des usagers raccordables ; l'amélioration de l'auto surveillance ; l'innovation et le développement des solutions techniques adaptées au territoire ou encore l'amélioration de la qualité des masses d'eau qui subissent une pression "Assainissement collectif" importante.

Ces Assises, sont donc un événement parmi un ensemble d'initiatives prises pour répondre à ces problématiques d'assainissement par l'information et la formation des professionnels, élus et usagers.

L'ODE a pris toute sa part pour qu'elles se tiennent aux Antilles Guyane pour la première fois, et singulièrement en Martinique, afin de mettre en lumière les problématiques de nos territoires. C'est ainsi que la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane ont travaillé ensemble à la tenue de ces Assises en outre-mer, car il est primordial de mutualiser nos moyens afin d'atteindre nos objectifs. Enfin, il est important que notre situation en matière d'assainissement soit comprise, prise en compte et relayée auprès des professionnels et du grand public.

Les opportunités que ces Assises offrent en matière de rencontres de professionnels et d'opérateurs, permettront je l'espère, de trouver des clés d'entrée et des solutions respectueuses de l'environnement, dimensionnées à l'échelle de notre territoire, et raisonnables financièrement.

Je souhaite donc bon vent à ces Assises qui marquent le début d'une marche pour l'amélioration de la situation en matière d'assainissement sur notre île, marche à laquelle l'Office De l'Eau prendra une part active tout au long des années à venir !

PROGRAMME

MERCREDI 27 JUIN

8h00 Accueil des participants et café offert par ACOA

9h00 Allocutions de bienvenue

- Luc CLEMENTE*, maire de Schœlcher
- Claude LISE, président de l'Assemblée de Martinique et président de l'Office de l'eau Martinique
- Laurent LAGIÉ-DEFrance, directeur du Réseau IDEAL

9h45 Séance plénière d'ouverture
Etat des lieux de l'ANC en Antilles-Guyane et rappel de la réglementation actuelle

11h15 Zoom sur le Réseau Eau d'IDEAL Connaissances
• Christophe JURADO, responsable Pôle Eau d'IDEAL Connaissances

11h30 Inauguration de l'espace salon

12h30 Déjeuner

VOS PARCOURS

EXPERTISE

DECOUVERTE

13h30 1^{ère} session de conférences

1A - Les élus et l'ANC

Cette séance abordera le pouvoir de l'élu en charge de la compétence ANC et l'étendue des missions de son service, mais aussi le rôle du maire détenteur du pouvoir de police qui peut intervenir soit dans la continuité du contrôle exercé par le SPANC, soit lorsqu'il estime nécessaire, par exemple dans les zones identifiées à enjeux sanitaires.

Sous le parrainage de



2A - Responsabilités et obligations des professionnels en assainissement non collectif

De nombreux professionnels interviennent, de près ou de loin, dans le domaine de l'ANC. Face à cette interdisciplinarité, il est parfois nécessaire de clarifier le domaine d'intervention de chacun, son rôle, ses obligations et ses responsabilités, ceci, dans une relation interprofessionnelle mais également avec l'usager.

Sous le parrainage de



14h30 Temps salon et exposition extérieure

*ou son représentant

PROGRAMME | MERCREDI 27 JUIN (suite)

15h30 2^{ème} session de conférences

1B - Les élus et l'ANC

Quels sont les moyens et outils existants pour atteindre les objectifs nationaux dans la limite des prérogatives des élus et du service ? Comment accompagner les usagers ou au contraire réglementer des territoires en fixant des règles locales générales plus contraignantes ?

Sous le parrainage de



2B - Responsabilités et obligations des professionnels en assainissement non collectif

Quelles solutions pour mieux travailler ensemble, simplifier les échanges et améliorer son service à l'utilisateur ? A travers des retours d'expériences ou encore des suggestions, l'ensemble des professionnels sera invité à débattre et exposer ses réflexions.

Sous le parrainage de



16h30 Pause

16h45 Conférence ouverte au grand public : Les usagers et l'ANC : information, droits et devoirs

Cette conférence abordera les droits et devoirs des usagers sous différentes formes (relation avec les professionnels, relation avec les SPANC) ainsi que les procédures à suivre selon les situations : quel dispositif ANC pour quelle situation ? Elle mettra également en évidence les différentes aides financières existantes.

Sous le parrainage de



18h00 Fin de la première journée



Sur le stand IDEAL, pendant toute la durée des Assises, échangez avec un juriste sur toutes vos questions relatives aux responsabilités et contentieux.



PROGRAMME

JEUDI 28 JUIN

8h00 Accueil des participants

VOS PARCOURS

EXPERTISE

DECOUVERTE

8h30 3^{ème} session de conférences

3A - Du marquage CE à la liste verte (C2P)

Pour en connaître les limites, le marquage CE sera présenté, ainsi que les procédures d'agrément (partie réglementaire), les avis techniques jusqu'à l'inscription sur la liste verte (partie assurantielle). L'adaptation des dispositifs aux spécificités des Antilles-Guyane sera également abordée.

Sous le parrainage de



4A - Quelles sont les contraintes en Antilles-Guyane à la mise en place d'un assainissement réglementaire ?

Les territoires d'outre-mer se retrouvent face à des contraintes communes et spécifiques à chaque région. Pour autant, les SPANC de l'outre-mer sont soumis à la même réglementation et aux mêmes devoirs et responsabilités qu'en métropole. Le manque d'espace, la topographie des territoires, la présence de nappe affleurante, la variabilité des sols inter et intra-parcellaire, les moyens financiers de la population ou encore la non disponibilité de certains matériaux sont autant de contraintes auxquels l'ANC en outre-mer doit faire face.

Sous le parrainage de



9h30 Temps salon et exposition extérieure

10h30 4^{ème} session de conférences

3B - Pour une adaptation des outils réglementaires et normatifs ?

Afin d'arriver à un assainissement de qualité en Antilles-Guyane, la réglementation, les agréments et le DTU 64.1 sont-ils adaptés aux conditions climatiques, au mode de vie et au contexte local (matériaux disponibles, topographie, superficie des terrains, sol...) ?

Sous le parrainage de



4B- Retour sur les pratiques en Antilles-Guyane

Face aux contraintes locales, il est difficile de faire appliquer la réglementation en vigueur. Toutefois, les réponses apportées respectent-elles toujours le cadre réglementaire ? A partir de cas concrets, des discussions seront engagées pour voir quelles sont les réponses à apporter, quelles solutions peuvent être mises en œuvre pour permettre un traitement efficace des eaux usées tout en respectant les exigences de la réglementation ?

Sous le parrainage de



11h30 Temps salon et exposition extérieure

12h30 Déjeuner

PROGRAMME | JEUDI 28 JUIN (suite)

13h30 5^{ème} session de conférences

5A - Le SPANC d'aujourd'hui aux Antilles-Guyane

La réglementation oblige à suivre la vie de chaque installation. Quelles sont les données préalables, quelles sont les méthodologies et quels sont les outils de planification et d'aide à la décision ?



Sous le parrainage de

6A - Tout sur la réhabilitation : enjeux, contextes, techniques, coûts et financements

Cet atelier apportera des précisions sur les aides à la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif déclarés non conformes : est-ce souhaitable en Antilles-Guyane ? Est-ce envisageable d'aider à réhabiliter ? Quelle stratégie adopter pour une aide efficace ? (Maîtrise d'oeuvre en conception obligatoire ? Travaux sous maîtrise d'ouvrage privée ou publique ? Favoriser les zones à enjeux ?)

Sous le parrainage de



14h30 Temps salon et exposition extérieure

15h30 6^{ème} session de conférences

5B - Le SPANC de demain

Comment pourraient s'organiser les contrôles périodiques de l'existant pour nos territoires ? Cette seconde partie de la séance de travail s'appuiera sur un retour d'expérience. Que serait le SPANC idéal ?



Sous le parrainage de

6B - Accompagner l'utilisateur dans son projet de réhabilitation

Cette séance de travail permettra d'aborder les problématiques liées à la réhabilitation aux Antilles et en Guyane : comment accompagner l'utilisateur dans la mise en place de son système d'assainissement non collectif déclaré non conforme ? Techniques de réhabilitation, coûts (en métropole & en Antilles-Guyane) et possibilités de financements seront présentées.

Sous le parrainage de



16h30 Pause

16h45 Séance plénière de clôture

Quelles orientations stratégiques pour l'ANC en Antilles-Guyane ?

17h45 Allocutions de remerciement

18h00 Fin des Assises Antilles-Guyane de l'assainissement non collectif

INSCRIPTION & INFOS UTILES

- Connectez-vous sur www.anc-antilles-guyane.com
- avant le 18 juin 2018

POUR S'INSCRIRE

- Cliquez sur le bouton **inscriptions**
- et remplissez le formulaire en ligne

Les Assises se dérouleront à :
MADIANA - Palais des Congrès
97233 Schœlcher - Martinique

- Présentez-vous** à l'accueil de Madiana **les 27 & 28 juin**
- pour retirer votre badge nominatif

Tarifs d'entrée (par personne)

- Collectivités abonnées au réseau Eau d'IDEAL Connaissances : **compris dans l'abonnement⁽¹⁾**
- Collectivités territoriales non abonnées, services de l'Etat, associations : **150 € TTC**
- Entreprises : **200 € TTC**
- Etudiants et personnes à la recherche d'un emploi : **gratuit⁽¹⁾** (sur présentation d'un justificatif)

Ces tarifs comprennent la participation aux conférences, le cocktail déjeunatoire⁽²⁾ et l'accès au salon professionnel pendant deux jours. Les transports et l'hébergement sont à la charge des participants.

⁽¹⁾participation aux frais de déjeuner : 30 € TTC par jour

⁽²⁾réservation obligatoire

Hébergement & transports

Toutes les informations pratiques sur :
www.anc-antilles-guyane.com
Rubrique "renseignements utiles"

Conditions d'inscription / annulation

Toutes les inscriptions payantes sont facturées. Les administrations ont la possibilité de fournir un bon de commande dûment signé par l'autorité compétente, si le règlement ne peut être joint à l'inscription. Toute annulation parvenue avant le 1^{er} juin 2018 donnera lieu à un remboursement. Après cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué. Conformément à l'article 27 de la loi informatique et libertés du 6/01/78, nous vous informons que les informations qui vous sont demandées feront l'objet d'un traitement automatisé des données à des fins commerciales. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification si nécessaire.



RÉSEAU EAU



Un service unique
de formation



Un réseau social
professionnel



Un contenu
d'expertise exclusif



Un équipe dédiée
à votre service



En chiffres :

- 10 230 membres
- 2 800 organismes utilisateurs
- 3 500h de formations dispensées en 2017
- 3 562 participation aux formations
- 355 modules de formation disponibles

≡ Thèmes traités :

- Assainissement collectif et non collectif
- Continuité écologique
- Cours d'eau
- Eau potable
- Eaux pluviales
- Gouvernance et gestion des services
- Littoral
- Réseaux
- Réuse

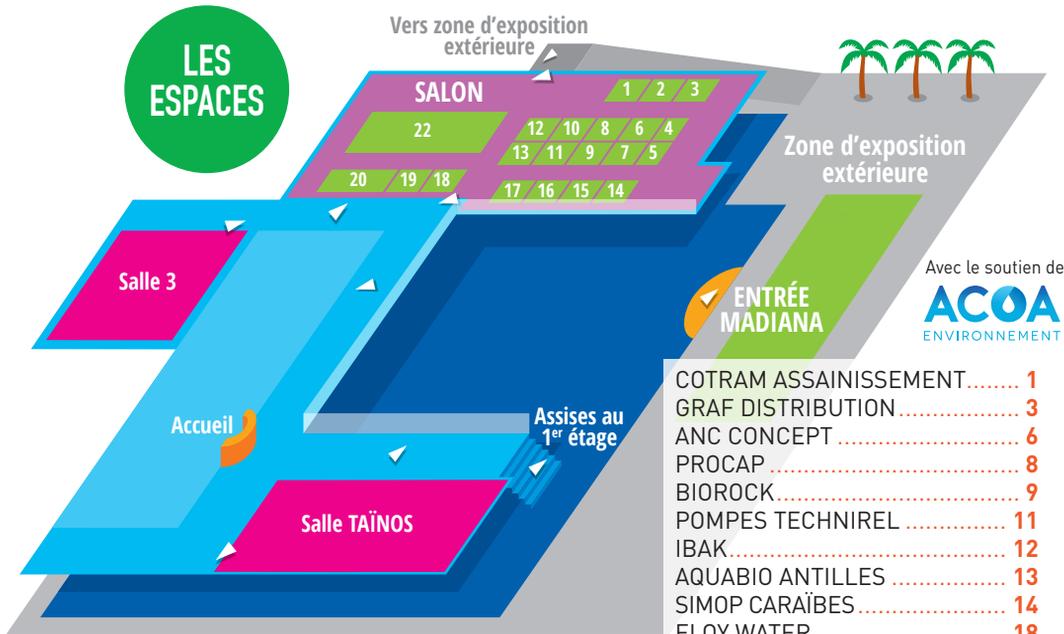
REJOIGNEZ NOUS

 www.reseau-eau.net

 @Reseau_Eau

VENEZ NOUS RENCONTRER
sur le stand **20**

LES ESPACES



Avec le soutien de
ACOÀ
ENVIRONNEMENT

COTRAM ASSAINISSEMENT.....	1
GRAF DISTRIBUTION.....	3
ANC CONCEPT.....	6
PROCAP.....	8
BIOROCK.....	9
POMPES TECHNIREL.....	11
IBAK.....	12
AQUABIO ANTILLES.....	13
SIMOP CARAÏBES.....	14
ELOY WATER.....	18
IDEAL CONNAISSANCES.....	20
Offices de l'eau et collectivités territoriales partenaires de Martinique, Guadeloupe et Guyane.....	22

VILLAGE TERRITORIAL :

Offices de l'eau et collectivités territoriales partenaires de Martinique, Guadeloupe et Guyane.....22

Zone d'exposition extérieure : PROCAP, BIOROCK, SIMOP CARAÏBES, GRAF DISTRIBUTION, ELOY WATER

ET SI TOUTE LA FAMILLE POUVAIT PROFITER DU JARDIN ?



Fosse UltraCompacte
4M² seulement
à partir de
7500€*
TTC
Pose incluse

ACOÀ
ENVIRONNEMENT
Les fosses compactes **vraiment compactes**

* inclus la micro-station et ses accessoires vendus par ACOÀ ENVIRONNEMENT ainsi que la pose faite par un partenaire agréé. Offre valable jusqu'au 31 août 2018.